AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238.57

ABONNEMENT ANNUEL
15 francs

N° 34 - JUILLET 63
7° supplément
Tous départements - St-Mamet

CARPOCAPSE et TORDEUSE ORIENTALE

Les traitements ayant été lavés par les pluies d'orage (I3 juillet en particulier), il faut renouveler la protection.

MOUCHE DES FRUITS

Bien que seuls nos postes de piégeage des Pyrénées-Orientales aient jusqu'au I4 juillet enregistré des captures, la plus grande vigilence est recommandée à tous.

En Roussillon exécuter immédiatement un nouveau traitement.

TEIGNE DE LA POMME DE TERRE

La Teigne, depuis quelques années, provoque des dégâts importants aux cultures du Littoral, la lutte contre cet insecte réclame beaucoup de soins :

- Avant la récolte - Traiter avec un insecticide à base de D.D.T. Les tubercules provenant des plantations buttées sont moins touchés.

- A l'arrachage - Il conviendra de faire sécher rapidement les tubercules (ne pas leur faire passer la nuit dehors), trier soigneusement, faire cuire de suite pour l'alimentation des animaux les tubercules minés.

Les tubercules conservés pourront recevoir une protection à base de D.D.T. ou de Roténone, les garder dans un local aux ouvertures grillagées (maille 1 mm)

TEIGNE DE L'OLIVIER

Exécuter un traitement avant le 22 juillet.

ANTHRACNOSE DU CERISIER

Renouveler la protection précédemment conseillée. Sur les arbres non protégés jusqu'à ce jour, l'exécution d'un traitement est utile mais ne donnera que des résultats limités.

I6/7/I963

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
P. BERVILLE

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,
L.L.TROUILLON

Imprimerie de la Station du Languedoc Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX 754

Ministère de l'Agriculture
STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS
VITICOLES
Ecole Nationale Supérieure Agronomique de
MONTPELLIER
-:-:-:-:-:-:-:-

Montpellier le I6 Juillet I963

NOTE n° I3

MILDIOU

Des pluies orageuses très violentes se sont abattues le I3 juillet sur le Roussillon et le Languedoc où, dans l'Hérault et surtout le Gard, elles ont donné des hauteurs d'eau importantes (près de 100 mm. dans le triangle, Nimes, Sommières St-Siffret).

De nombreuses taches de mildiou existent dans le vignoble, et les rejets des souches gelées en Février sont particulièrement atteints.

Les manifestations de la maladie, sur feuilles d'abord, et quelques jours après sur grappes, risquent d'être nombreuses à partir du 20 juillet; elles le seront beaucoup plus si le traitement recommandé par la Station au début de la semaine dernière, n'a pas été appliqué.

Afin de prévenir les conséquences très importantes de nouvelles précipitations toujours possibles, il y a donc lieu d'effectuer avant cette date un traitement fongicide que l'on renouvellera quelques jours après si la végétation continue à se développer.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles,

G. BERNON